



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Doubs

COMMUNE DE VALDAHON

PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

BUDGET PRIMITIF 2025

(Article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales)

Commune de Valdahon
1 rue de l'hôtel de ville – BP37 - 25800 VALDAHON
Tel : 03.81.56.23.88 – mairie@valdahon.com – www.valdahon.com

Introduction

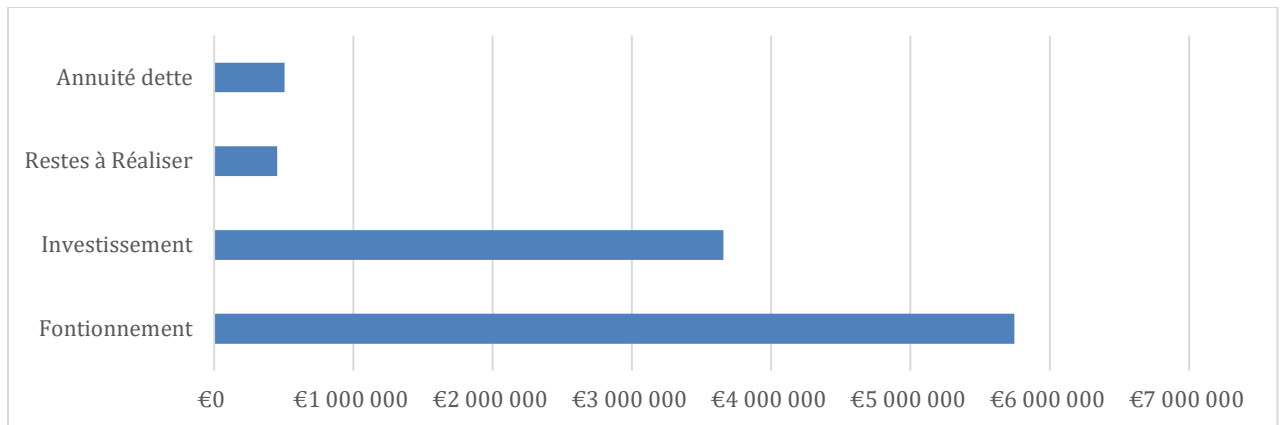
Le budget primitif 2025 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées pour l'exercice. Il constitue l'acte fondateur du cycle budgétaire annuel et autorise le maire, ordonnateur, à engager les dépenses et percevoir les recettes du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Il a été voté en équilibre réel conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et transmis au représentant de l'État dans les délais réglementaires.

Le budget primitif 2025 confirme la solidité financière de la commune. Il repose sur la maîtrise des dépenses, la stabilité fiscale et le maintien d'un investissement soutenu.

Budget principal 2025

➤ Répartition globale des dépenses réelles



Section de fonctionnement

Dépenses réelles : 5 532 054 €

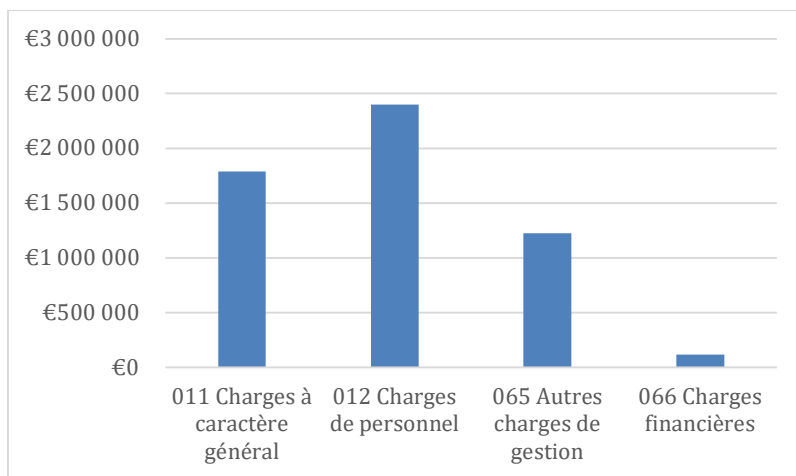
Recettes réelles : 5 907 221 €

Résultat de clôture : 3 980 236 €

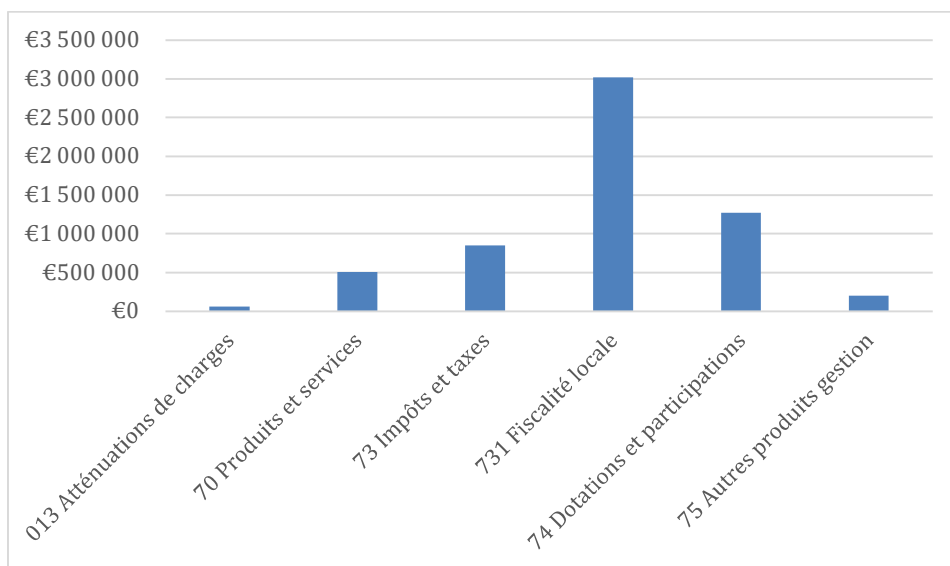
Résultat à affecter en investissement : 1 932 615 €

Résultat reporté en fonctionnement en 2025 : 2 047 620€

➤ **Dépenses réelles de fonctionnement – BP 2025**



➤ **Recettes réelles de fonctionnement – BP 2025**



Section d'investissement

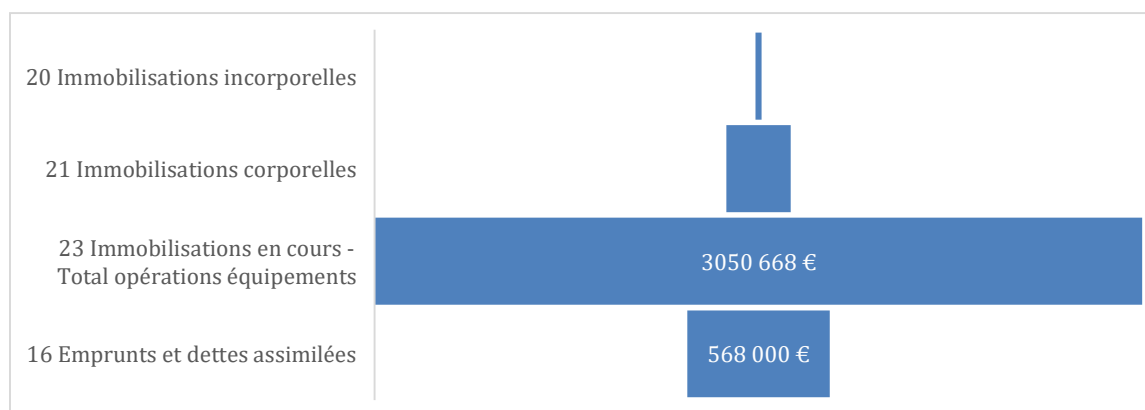
Dépenses réelles : 3 900 675 €

Recettes réelles : 3 069 000 €

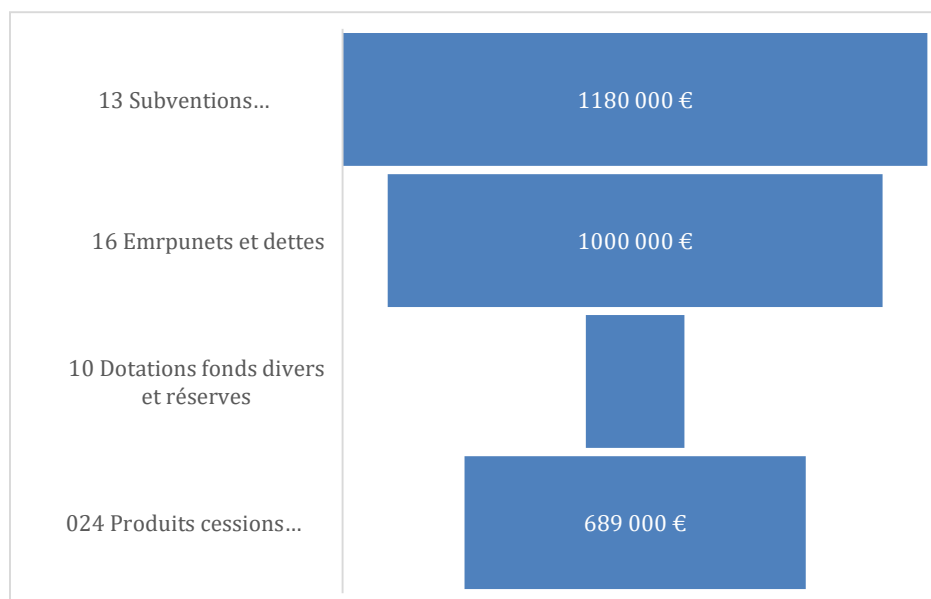
Besoin de financement : - 1 932 615 €

Résultat de cloture 2024 : - 971 678 €

➤ Dépenses réelles d'investissement – BP 2025



➤ Recettes réelles d'investissement – BP 2025



AP/CP en cours

AP/CP 2025									13/02/2025
	Coût total opération selon délibérations	Payé au 31-12-2023	Voté au BP avril 2024	Ajustement 2024 (avenant 1 déc 2024)	Nouveau coût total de l'opération après ajustement	Payé au 31 déc 2024	Reste à payer sur l'opération total	Reste engagé pour finir année 2024	Crédits à ouvrir en 2025
Aménagement Centre Bourg	4 212 884 €	450 861 €	2 877 128 €	0 €	4 212 884 €	2 154 350 €	1 607 673 €	AP/CP	1 604 820,68 €
Réhabilitation ex-Lidl en salle polyvalente	2 782 469 €	150 766 €	120 000 €	0 €	2 782 469 €	55 000 €	2 576 703 €	AP/CP	8 876,06 €
Maison des Notaires	200 000,00 €					0,00 €	200 000,00 €	AP/CP	200 000,00 €
Maison des Service -aménagement rdc	270 000,00 €						270 000,00 €	AP/CP	100 000,00 €

Endettement

Encours au 1er janvier 2025 : 4 364 430 €

Dette par habitant : 749 €

Remboursement du capital prévisionnel 2025 : 631 836 €

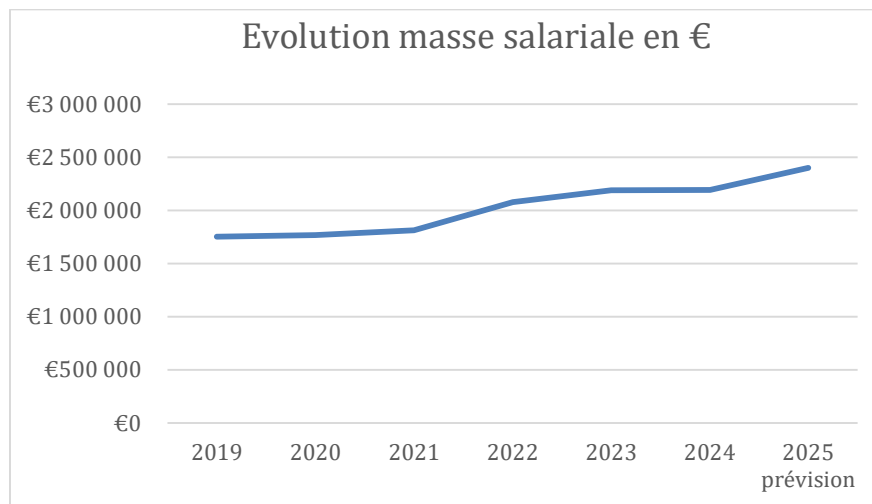
Emprunt prévisionnel : 1 000 000 € en 2025

La situation d'endettement demeure maîtrisée et inférieure aux moyennes constatées pour les communes de même strate.

Ressources humaines

- Pour 2024, montant total des cotisations 420.000€
- Taux à 31,65% en 2024
- Augmentation prévue de 3 points en 2025
- Pour 2025, montant total des cotisations prévues 460.000€ soit 40.000€ d'augmentation

Stabilité de l'évolution prévisionnelle des effectifs.



En ce début d'année 2025, la progression continue de la masse salariale appelle une vigilance accrue dans un contexte financier contraint.

La collectivité engagera un pilotage renforcé reposant sur une gestion attentive des effectifs et des remplacements, la maîtrise des créations de postes, l'optimisation des organisations et le développement de la polyvalence.

Ces orientations visent à contenir l'évolution de la masse salariale dans une trajectoire soutenable, compatible avec les équilibres budgétaires et le maintien de la qualité du service public.

Fiscalité

➤ Contribution fiscale de chaque ménage à la ville de Valdahon

Maintien des taux communaux en 2025 :

Taxes	Taux 2025
Taxe d'habitation	17,50 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	32,93 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	18,48 %

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence pour 2025 2	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 3	Produit de référence (col 3x col 2) 4	taux votés 5	produits attendus (col 3x col 5) 6
TFB	7 263 012	32,93 %	7 558 000	2 488 849	32,93 %	2 488 849
TFNB	83 010	18,48 %	82 700	15 283	18,48 %	15 283
TH (*)	531 152	17,50 %	392 700	68 723	17,50 %	68 723
CFE	0	0,00 %		0		0
Totaux :				2 572 855		2 572 855

(*) dont THLV 255 798 160 400 28 070

A ce montant, il convient d'ajouter l'effet du coefficient correcteur qui s'établirait d'après nos premiers calculs à + **163 958 €** en prévisionnel 2025

Ainsi, à taux constant, le montant de ressources à inscrire au compte 73111 s'élèverait à **2 736 813 €**

➤ Les Attributions de Compensation (AC) :

	AC 2017 (droit commun)	AC 2024	AC 2025
VALDAHON	714 075	847 049	968 488

Budgets annexes

Les budgets annexes traduisent en 2025 la poursuite des opérations d'aménagement engagées par la commune, avec une dynamique de commercialisation progressive et des dépenses principalement concentrées sur la viabilisation, les études et les prestations associées.

- **Bois / Forêts** : ce budget annexe retrace les opérations d'exploitation et d'entretien du patrimoine forestier communal. En 2025, la section de fonctionnement s'équilibre à 15 500 €, correspondant principalement aux charges de gestion courante et aux travaux d'entretien, pour des recettes de même niveau . La section d'investissement est également équilibrée à 15 500 €, en cohérence avec les besoins limités en équipement pour l'exercice.
- **Vallons – Saint-Michel** : recettes prévisionnelles de **162 545 € TTC** (cessions de terrains) pour **139 011,34 € HT** de dépenses, principalement liées aux études, acquisitions foncières et travaux de finition de voirie.
- **Coteaux de Bellevue** : recettes attendues de **173 134 € HT** issues de la vente de quatre terrains, pour **122 673,50 € HT** de dépenses consacrées à la viabilisation et aux raccordements.
- **Vie Neuve 3 – Les Chênes** : recettes estimées à **68 000 € TTC** (vente d'une parcelle non viabilisée) et **64 565 € HT** de dépenses correspondant aux premières interventions d'aménagement.

Ces équilibres prévisionnels demeurent cohérents avec l'avancement des opérations et leur calendrier de réalisation.

Conclusion

Le budget primitif 2025 s'inscrit dans la continuité de la stratégie financière conduite depuis le début du mandat, en conciliant maîtrise des dépenses, stabilité fiscale et maintien d'un niveau d'investissement soutenu.

Dans un contexte contraint, il traduit la volonté municipale de préserver la qualité du service public tout en accompagnant le développement du territoire.

La solidité financière de la commune et le niveau d'autofinancement dégagé permettent d'aborder les exercices à venir avec sérénité et dans un cadre budgétaire maîtrisé.